

LA GIEP UNE DEMARCHE PARTENARIAIALE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Un constat partagé

L'eau pluviale en mouvement/ruissellement devient **facteur de risque** (inondations/ dégâts aux biens)

L'eau pluviale est **vecteur de pollution** vers les milieux naturels

Les **réseaux et stations d'épuration saturent** (réseaux unitaires):
débordement des stations

La création et l'entretien d'ouvrages dédiés mobilisent un **foncier rare et coûteux**

Les collectivités font face à des **charges financières et techniques croissantes**

Des évènements marquants à l'échelle locale

- Plusieurs épisodes ont confirmé la vulnérabilité du territoire :
 - Inondations observées à Rochefort en Mai 2016,
 - Épisodes pluvieux intenses d'octobre 2023 (Muron, Saint-Laurent-de-la-Prée, Tonnay-Charente, Saint-Agnant, Rochefort...)

Evènements observés sur Rochefort (mai 2016)



Photos des inondations observées sur le territoire (octobre 2023)

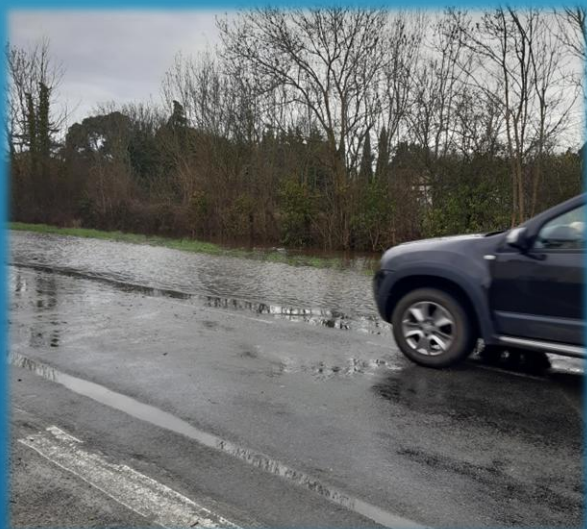
Muron, lotissement en cours de réalisation



RUE DU PARC 11



Saint Laurent de la Prée, route de la Gare



Tonnay-Charente



RUE DES COQUELICOTS 1

L'ENCLOUSE / D 124 7



Photos des inondations observées sur le territoire (octobre 2023)

Saint-Agnant,
rue de la Poste



Rue des Corderies



La GIEP, une réponse collective et durable

De **réduire le risque d'inondation**

De favoriser le **retour de la biodiversité en milieu urbain**

D'améliorer la **qualité et la recharge de la ressource en eau**

D'accompagner l'**adaptation au changement climatique**

De **maîtriser les coûts** à long terme

De répondre à des **enjeux de santé publique et de cadre de vie**

Une évolution des pratiques qui nécessite de la concertation

Un **changement d'approche** pour les aménageurs, promoteurs et maîtres d'ouvrage

Une évolution des méthodes de conception et de calcul

Un **travail de sensibilisation et d'accompagnement des communes**

Un **travail collaboratif** entre services techniques communaux, urbanisme et espaces verts

Une intégration de la gestion des eaux pluviales dans des espaces du quotidien
(toitures, voiries, placettes, parkings, cours d'école...)

Une anticipation indispensable pour éviter que la gestion des eaux pluviales ne soit traitée en fin de projet



DES REALISATIONS CONCRETES ISSUES DE CETTE COLLABORATION

AVANT



► Rue Charpentier

APRES



Surface désimperméabilisée : **150 m²**

► Rue Joseph Jourdain de Muizon

Surface désimperméabilisée : **210 m²**

AVANT



APRES



► Collège La Fayette

Surface désimperméabilisée : **680 m²**

AVANT



APRES



Boulevard Edouard Pouzet



Avant

Surface désimperméabilisée : **2 000 m²**



Après



Après



Après

Avenue Rochambeau

Surface désimperméabilisée : 700 m²



Avant



Après



Après

Cours Roy Bry

Surface désimperméabilisée : 2750 m²



Après



Après



Après

Inventaire des opérations réalisées en GIEP sur le territoire de la CARO

Commune	Localisation	Année	Montant global de l'opération en HT	Subvention Agence de l'eau 50%	Fonds verts 30%	Surface du projet en m²	Surface désimperméabilisée en m²	Surface gérée en GIEP en m²
Soubise	rue Mériadec	2025	75 000,00 €	37 000,00 €	-	4 500	500	3000
Soubise	Place Camille Emon	2025	185 000,00 €	86 000,00 €	52 000,00 €	4 800	940	4800
Tonnay-Charente	rue de Croix-Biron et Place Jacob	2025	110 000,00 €	60 000,00 €	24 000,00 €	5 200	1600	5050
Port des Barques	Rue des Ecoles et rue Descartes	2025	100 000,00 €	50 000,00 €	30 000,00 €	5 600	300	5600
Tonnay-Charente	Rue Tarif	2022	65 000,00 €	35 000,00 €	21 000,00 €	2 300	18	2270
Saint Laurent de la Prée	Route Bois du Moine	2023	295 000,00 €	146 000,00 €	88 000,00 €	8 600	6+270	4390
Breuil-Magné	Route Bois Four	2024	170 000,00 €	85 000,00 €	-	5 300	90	2500
Echillais	Rue de la Garenne	2023	93 000,00 €	46 500,00 €	-	2 600	280	4280
Fouras	Rue de la halle	2023	311 000,00 €	15 000,00 €	93 000,00 €	2 600	0	5910
			1 404 000 €	560 500 €	308 000 €	41 500	3998	37800

Chaque projet est construit en tenant compte:

- Des spécificités locales
- Des attentes locales
- Des contraintes techniques et financières

UNE DÉMARCHE DÉPLOYÉE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Breuil Magné

Tonnay Charente



Saint Laurent de La Prée



UNE DÉMARCHE DÉPLOYÉE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Echillais

Soubise



Port des Barques



Accompagnement des habitants



- Des **supports de communication** dédiés
- Des actions de **sensibilisation auprès des habitants**
(ex. déconnexion des particuliers – Quartier Le Bois La Forêt)
- Un dispositif clairement présenté et accessible



► Quartier Le Bois La Forêt– Bd Briand- Déraccordement particuliers

Supports de communication

Coupon-réponse à découper, remplir et renvoyer au Service Eau-Assainissement de la CARO

Vérifiez si vous êtes éligibles à la démarche sur le site internet dédié giep.agglo-rochefortocean.fr ou en flashant le QR Code

☐ Oui j'ai vérifié que je suis éligible et je souhaite être contacté(e) pour un rendez-vous afin de bénéficier du diagnostic gratuit de mon habitation concernant les eaux de pluie.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Commune _____
Téléphone portable ou fixe _____
Email _____
Superficie approximative de la maison : _____
Superficie approximative du terrain : _____

Le climat change, l'eau devient précieuse, les sols en ont besoin, d'abord chez vous.

Avec l'aide de la CARO, agissez ! Vérifiez si vous êtes éligibles et demandez le diagnostic gratuit de votre habitation sur

giep.agglo-rochefortocean.fr

Des questions ?
Contactez-nous par mail : giep-diagnostic@agglo-rochefortocean.fr

Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Service Eau-Assainissement
Parc des Fourriers,
3 Avenue Maurice Chopin,
17300 Rochefort
05 46 82 17 80
agglo-rochefortocean.fr

Conserver l'eau de pluie chez vous : petits travaux, grands bénéfices !

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan s'engage dans la Gestion Intégrée des Eaux de Pluie.

Vérifiez si vous êtes éligibles et demandez le DIAGNOSTIC GRATUIT de votre habitation sur

giep.agglo-rochefortocean.fr

Le climat change, la gestion de l'eau aussi

C'était la norme et c'est sans doute encore le cas chez vous : l'eau de pluie est trop systématiquement évacuée dans la rue vers le réseau collectif. Avec le réchauffement climatique, la gestion des eaux pluviales doit s'adapter et se réinventer. Chacun a aujourd'hui intérêt à récupérer l'eau pluviale dans son terrain.

pourquoi ?

Pour éviter ruissellements, débordements et inondations.
Les pluies orageuses, de plus en plus violentes, entraînent ruissellements intenses et débordement des réseaux pluviaux. En favorisant l'infiltration sur votre parcelle, vous participez à atténuer les effets néfastes de ces phénomènes.

Pour recharger les nappes phréatiques.
Avec les sols imperméabilisés, l'eau de pluie suit le réseau public pour se déverser beaucoup plus loin, provoquant localement assèchement des sols et baisse du niveau de la nappe phréatique. L'eau ainsi infiltrée contribue à lutter contre la sécheresse, et plus globalement contre les pénuries d'eau.

Pour gagner en bien-être et en économies.
Avec des chaleurs de plus en plus extrêmes, rafraîchir votre environnement est vital. Chaque goutte de pluie développe la végétation, herbacée et arborée, source de fraîcheur et d'ombre, sans arrosage coûteux.

Pour préserver la biodiversité.
Bien alimenté en eau de pluie, votre terrain bénéficie d'un sol plus vivant, plus riche et, en surface, d'une biodiversité qui favorise l'équilibre naturel entre espèces et la lutte contre les parasites.

► Quartier Le Bois La Forêt– Bd Briand– Déraccordement particuliers

POUR CONSERVER L'EAU DE PLUIE CHEZ VOUS

Plusieurs idées d'aménagement simples, vont permettre de collecter et d'absorber l'eau de pluie pour en faire profiter le milieu naturel et votre porte-monnaie.

UN COIN DU JARDIN

L'eau de pluie est retenue dans une partie basse du jardin grâce à un petit modelé de terre, puis s'infiltre progressivement.

UNE INFILTRATION FACILE

Une pluie exceptionnelle, survenant par exemple tous les 20 ans à Rochefort, délivre environ 40 l/m². Pour une toiture de 100 m², il suffira de stocker temporairement 4 m³, ce qui représente un creux d'environ 20 cm sur 20 m². En moins d'une journée, l'eau se sera déjà infiltrée !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes les constructions neuves doivent aujourd'hui conserver les eaux pluviales à la parcelle. Aucun raccordement au réseau pluvial ou rejet sur la voirie publique ne sont autorisés.

UNE GRAVE DRAINANTE

Si vous devez bitumer, l'entrée d'un garage par exemple, un espace de rétention en gravier sur géotextile, laissant l'eau s'infiltrer, peut être créé sous cet espace bitumé.

UNE DESCENTE DE GOUTTIÈRE OUVERTE

Coupez le raccordement au réseau collectif et remplacez par un coude ouvert pour récupérer l'eau dans votre terrain.

UN RÉSERVOIR ET UN MUR

L'eau de la gouttière se déverse dans le réservoir pour l'arrosage du jardin. Le trop-plein peut être déversé dans un creux naturel, un massif ou le long d'un mur, de clôture par exemple, qui la retient le temps qu'elle s'infiltre.

LES PLANTATIONS

En plantant un massif de fleurs dans un creux, vous créez un réservoir naturel pour développer les plantes, dont les racines augmentent la perméabilité du sol. De la même manière, un potager absorbe beaucoup d'eau et produit un sol vivant (encore amélioré par le compost et le paillage).

UN CREUX NATUREL

Laissez le dénivelé agir : les creux du jardin sont ses réservoirs naturels.

VÉRIFIEZ VOTRE ELIGIBILITÉ ET DEMANDEZ VOTRE DIAGNOSTIC GRATUIT !

Engagée dans la Gestion Intégrée des Eaux de Pluie (GIEP) pour tous ses projets, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan invite tous ses habitants à récupérer l'eau de pluie chez eux et à couper le raccordement au réseau.

Elle propose à certains habitants éligibles le diagnostic gratuit de leur propriété. Réalisé par un cabinet expert local, il va permettre d'étudier les meilleures solutions potentielles d'aménagement pour l'évacuation pluviale. Si vous faites ces travaux, ils pourront être subventionnés à la fois par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et par la CARO.

La CARO donne même un petit coup de pouce en offrant à tous les particuliers éligibles qui s'engagent à garder les eaux pluviales sur la parcelle.

Un réservoir OFFERT !*

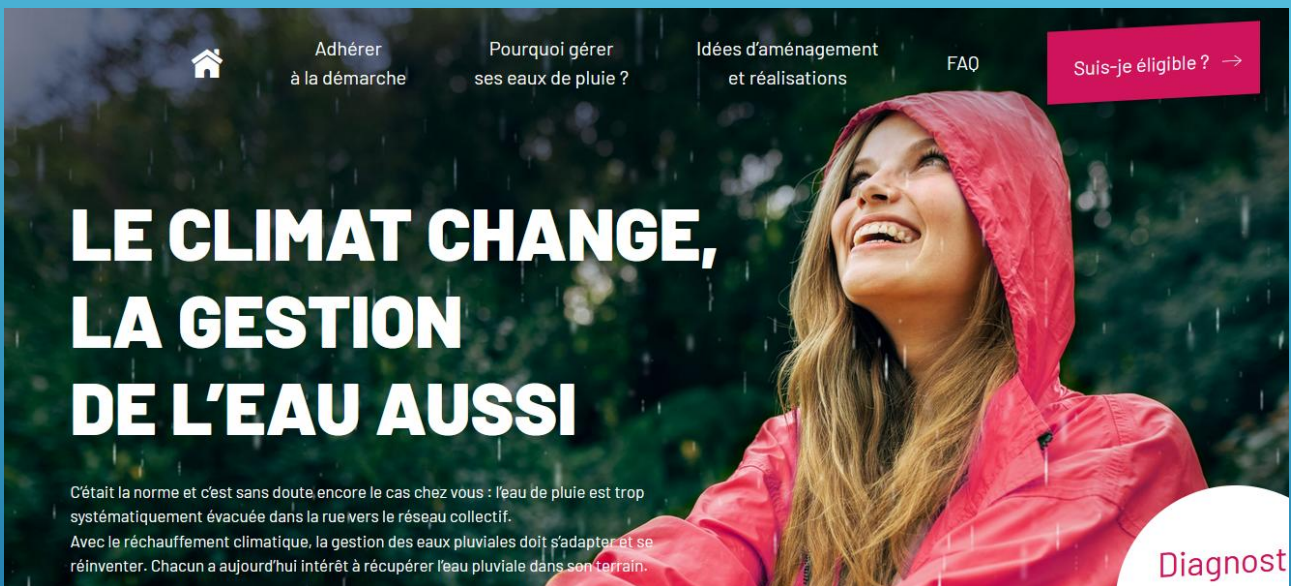
DEMANDEZ VOTRE DIAGNOSTIC GRATUIT SUR

giep.agglo-rochefortocéan.fr

Vous pouvez aussi compléter le formulaire au dos et le renvoyer au Service Eau-Assainissement de la CARO (adresse indiquée au dos du dépliant).

*Selon conditions précisées dans le règlement consultable sur le site internet.

► Quartier Le Bois La Forêt– Bd Briand- Déraccordement particuliers



Adhérer à la démarche | Pourquoi gérer ses eaux de pluie ? | Idées d'aménagement et réalisations | FAO | [Suis-je éligible ? →](#)

LE CLIMAT CHANGE, LA GESTION DE L'EAU AUSSI

C'était la norme et c'est sans doute encore le cas chez vous : l'eau de pluie est trop systématiquement évacuée dans la rue vers le réseau collectif. Avec le réchauffement climatique, la gestion des eaux pluviales doit s'adapter et se réinventer. Chacun a aujourd'hui intérêt à récupérer l'eau pluviale dans son terrain.

Diagnostiqueur

EN 2024 LA LOI EVOLUE, NOS HABITUDES AUSSI. ET C'EST POURQUOI...
0 800 085 247
ROCHEFORT OCEAN

À la une

Culture 07 novembre 2023

"Modular California Vibes" - Joachim Garraud samedi 18 novembre

Film, débat et DJ set Joachim Garraud - "Modular California Vibes", samedi 18 novembre au Clos à Rochefort, Gratuit

[Lire la suite](#)

Risque inondation, diagnostic gratuit

Face au risque d'inondation, demandez votre diagnostic gratuit !

Le diagnostic gratuit de votre habitation face aux inondations

Eaux pluviales, diagnostic gratuit

LE CLIMAT CHANGE, LA GESTION DE L'EAU AUSSI

Aménagez votre terrain pour récupérer l'eau pluviale

Aménagez votre terrain pour récupérer l'eau pluviale, diagnostic gratuit.

Actualités

Culture 15 novembre 2023

Le labo des musiques actuelles fait sa rentrée au Clos

Sujets en cours de discussion

Evolution du règlement GEPU

Cahiers des charges MOA / MOE et habitants

Révision des conventions de coopération (linéaires mis à jour)

Modalités de refacturation des prestations communales

Prise en charge des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation dans un contexte budgétaire contraint